



l'archipel des lucioles

Les Après-midis des dispositifs #14 – Bilan de l'année scolaire écoulée et préparation de la rentrée 2024 – Jeudi 6 juin 2024

Introduction

Delphine Lizot introduit cette quatorzième réunion, consacrée, en cette fin d'année scolaire, à la question des bilans et de la préparation de la rentrée 2024 à la l'échelle des coordinations départementales.

Dans de nombreux départements, les coordinations organisent des réunions de fin d'année, cet après-midi nous nous demandons comment ? avec qui (partenaires, enseignant.es, parents) ? COPIL-Bilan ou événement festifs ? Quels sont les contenus de ces derniers rendez-vous de l'année ?

Eva Morand rend compte d'une synthèse des réponses au questionnaire en ligne renseignée par les coordinations en amont de cette après-midi.

Organisez-vous un COPIL-Bilan en fin d'année scolaire ? Sur 40 réponses, 25 OUI.

Parmi les sujets abordés lors de ces COPIL-Bilan, on trouve :

- Bilan de l'année écoulée, préparation de l'année suivante (éventuelles difficultés rencontrées, points d'amélioration, perspectives...),
- Les inscriptions (effectifs, ADAGE...),
- La formation,
- Les tarifs,
- Le Pass Culture

Organisez-vous un événement pour clôturer l'année scolaire écoulée ? Sur 41 réponses, 9 OUI.

Sous quelle forme ?

- Présentation et organisation de l'année scolaire suivante,
- Partage d'expériences,
- Bilan et moments de restitution,
- Projection d'un film (programmé l'année scolaire suivante, une avant-première ou un film susceptible d'entrer au catalogue),
- Remise de prix,
- Rencontres avec des exploitant.es...

Retours d'expériences :



l'archipel des lucioles

Delphine Lizot invite les coordinations qui organisent des choses (réunions, événements etc) à témoigner, notamment pour celles et ceux venu.es à la recherche de nouvelles idées : comment organisez-vous ces temps de fin d'année ?

Sonia Mondary-Huget (Coordination EN MAC EEC 24) : Dans le département de la Dordogne, la coordination (Sonia Mondary-Huget avec Jennifer Boine pour la coordination cinéma), organise un COPIL-Bilan MAC / EEC et un COPIL-Bilan CAC. Sont invité.es à ces COPILS les différent.es partenaires des dispositifs (exploitant.es, DRAC, DSDEN, DAAC etc). En fonction des possibilités de remplacement, les professeur.es sont également invité.es.

Ces COPIL sont l'occasion d'un bilan assez général où de nombreux points sont abordés (financiers, pédagogiques, moraux). Sont également abordées les questions de la formation, des ressources pédagogiques qui ont été mise à disposition et des perspectives pour l'année suivante.

Tous ces sujets sont développés grâce notamment à un questionnaire envoyé en amont aux professeur.es et exploitant.es et qui permet de rendre compte assez justement de comment s'est déroulée l'année scolaire (comment a été accueillie la programmation, comment se sont passées les formations, est-ce que tout le monde a pu avoir accès aux liens de visionnement, quelles ont été les sources de financement des transports et des billetteries...).

Fabrice Caparros (Coordination cinéma CAC 11) explique que dans son département en fin d'année scolaire, ils n'organisent pas vraiment de COPIL mais plutôt une réunion de travail plus restreinte en termes de participant.es :

- Une personne de l'Éducation nationale, qui aura, en amont de la réunion, fait un travail de recueil d'impressions des professeur.es inscrit.es sur le déroulement de l'année,
- Une personne du Conseil départemental, qui finance les transports et des ateliers dans l'Aude,
- Et Fabrice Caparros pour le côté partenaire « cinéma » du dispositif, qui aura, comme son binôme EN, fait un travail de synthèse et de bilan avec ses collègues exploitant.es sur le déroulement de l'année (les formations, l'accueil des élèves, etc...),

Cette façon de fonctionner leur permet d'être efficace et de se projeter rapidement sur l'année scolaire suivante, notamment sur l'organisation d'un stage de deux jours au mois d'octobre et le choix d'un court-métrage qui sera programmé, dans le cadre des dispositifs, de l'école primaire au lycée.

Au mois de septembre, une nouvelle réunion « technique » est programmée, mais cette fois avec plus de monde.



l'archipel des lucioles

Sandrine Lachaux (Coordination Conseil départemental 77) : Dans le département de Seine-et-Marne, tous les établissements souhaitant s'inscrire au dispositif Collège au cinéma, sont invités à remplir un formulaire dans lequel ils doivent fournir : un bilan de l'année écoulé + un projet pour l'année scolaire suivante. Au mois de juin, c'est donc un comité de lecture de ces dossiers qui se réunit et dont les membres sont : le Rectorat, la DSDEN, des professeur.es relais, des exploitant.es et bien sûr la coordination côté cinéma (Act'Art).

C'est une procédure qui va permettre aux établissements de réellement motiver leur engagement sur le dispositif et à la coordination d'identifier les collèges ou professeur.es entrant.es et qui auraient besoin d'un accompagnement soutenu (il peut arriver qu'à la lecture des dossiers, des préconisations soient faites, mais il est extrêmement rare que des établissements soient refusés).

Cela permet également à la coordination d'identifier, au moment des bilans notamment, les projets qui ont très bien marché et, dans le cadre de formation par exemple, d'en faire profiter à toutes et tous (partage d'expériences, d'idées, inspiration...).

Pour clôturer l'année scolaire, *Anne Bargain (Coordination cinéma 35)* organise à l'attention de tous.les professeur.es d'Ile-et-Vilaine une soirée festive avec : en début de soirée, une grosse heure de présentation / bilan consacrée aux dispositifs (c'est l'occasion de parler des films, des formations etc...), un pot / buffet offert suivi d'un film en avant-première (offert aussi) !

Dans le département du Tarn-et-Garonne, pour clôturer la première année de mise en place du dispositif Collège au cinéma, *Frédérique Blanchin (Coordination cinéma 82)* organise une soirée un peu "événement" où sont invité.es tous.les partenaires et participant.es au dispositif : la DRAC, les élu.es locaux, le conseil départemental, ainsi que tous.les exploitant.es et professeur.es.

Cette soirée sera l'occasion, autour d'un apéritif, d'un bilan de la première année écoulée (fréquentation, difficultés rencontrées liées notamment au financement des déplacements et à la formation des professeur.es) et de préparer la rentrée (présentation de la programmation, des outils et des ressources pédagogiques à disposition, etc.). Il sera projeté le film programmé au premier trimestre de l'année scolaire prochaine pour l'ensemble des élèves du cycle 3, cette projection sera suivie d'une petite analyse pour que les professeur.es repartent avec des pistes de travail pour la rentrée.

Le dispositif Collège au cinéma étant en place seulement depuis l'année scolaire 23-24, il sera surtout question pendant cette soirée de répondre aux professeur.es à toutes les questions qu'ils ou elles pourraient se poser. Pour cela, Frédérique Blanchin a demandé



**l'archipel
des lucioles**

à des professeur.es de témoigner de leurs expériences, comme le recours à des intervenant.es pour des ateliers etc.

Dans l'académie de Strasbourg, dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, pour le dispositif Collège au cinéma, ce sont les collectivités qui prennent en charge le financement de la billetterie. Pour en bénéficier, les professeur.es sont invité.es à renseigner un dossier bilan très complet. En complément de ce dossier, les professeur.es peuvent également déposer des réalisations faites en classe pendant l'année, des retours des élèves sur la réception des films etc.

Deux autres moyens d'avoir un retour des élèves, d'être en contact direct avec eux sont les deux temps forts de restitution que *Muriel Lecolazet (Coordination cinéma 67 /68)* met en place : la remise des prix du concours de critique, organisé pour les élèves du cycle 3 (moment festif avec buffet et film en avant-première) et la restitution des ateliers de réalisation de 8 classes de collège.

Plus tôt dans l'année *Muriel Lecolazet* réunit les professeur.es afin de les impliquer dans la programmation : grâce à un ordre de mission, un.e professeur.e par établissement est invité.e à participer à une journée de débat et de visionnage. Si cette journée prépare l'année scolaire suivante, elle est aussi l'occasion de bilan et de débat, autour de la réception des films notamment.

Emmanuelle Alaterre (Coordination EN 78) se pose des questions sur la manière de réaliser les bilans via Adage. L'application ne lui permet pas d'avoir de chiffre précis...

Muriel Lecolazet et Stéphanie Dalfeur (Coordination cinéma 67 /68) vont dans son sens et expliquent que, grâce à leur travail en bonne intelligence avec le Rectorat de leur académie, elles envoient un deuxième questionnaire.

En Gironde, *Maryline Testu (Coordination EN 33)* organise un temps de restitution à destination des professeur.es où ils et elles visionnent les productions qui ont été réalisées dans l'année. Ce temps de restitution n'est pas compris dans le cadre de la formation, il est sur la base du volontariat.

Par rapport à la question du formulaire bilan, Maryline Testu utilise l'application Sofia.

Comment impliquer les familles ?

Maryline Testu (Coordination EN 33) dépose les productions sur une plateforme sécurisée que les familles peuvent consulter.

Sonia Mondary-Huguet (Coordination cinéma 46) organise une séance à destination des familles et dépose aussi les productions sur une plateforme sécurisée.





l'archipel des lucioles

Claire Frayssignes (Coordination EN 92) soulève la possibilité d'organiser trois séances publiques des films du dispositifs et se demande si cela ne pourrait pas être un bon moyen d'entretenir un lien avec les familles. (cf. Cahier des charges ma classe au cinéma, p.30 : "En accord avec le CNC, et en complément des séances scolaires, chaque salle associée a la possibilité d'organiser pour chaque film trois séances publiques à ses tarifs habituels en favorisant l'accès des familles à ces séances, notamment pour les plus jeunes élèves.")

Jérémy Monmarché (Coordination cinéma 37) profite de cette possibilité parfois : cela permet aux enfants qui ont vu un film dans le cadre des dispositifs d'y emmener leurs parents.

Pour conclure cet Après-midi des dispositifs, Eva Morand invite les participant.es à rejoindre le canal Discord de l'association.

